Analyse et critique des comptes annuels

ECB3004-NCOX_NA

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
4	**48 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Laetitia NOEL	Laetitia NOEL Alexandre PIRET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IEN-Comptabilité	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme de Bachelier en comptabilité, en B3.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Comptabilité en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

● Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

● Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

• Lire et expliquer la logique économique des principales rubriques du bilan, du compte de résultats et de l'annexe à partir de comptes annuels belges, en tenant compte des règles d'évaluation et du principe de l'image fidèle.

• Identifier les utilisateurs, documents et acteurs utiles à l'analyse, notamment les rapports disponibles, le rapport de l'organe d'administration ou de gestion, le rapport du commissaire et, lorsque pertinent, les comptes consolidés comme source complémentaire d'information.

• Préparer des données comparables et réaliser une analyse horizontale, verticale et fonctionnelle sur plusieurs exercices.

• Calculer et interpréter les indicateurs utiles à l'analyse de l'équilibre financier, du cycle d'exploitation, de la liquidité, de la performance, de la rentabilité, de la solvabilité, de l'endettement et des flux de trésorerie.

• Analyser les garanties, engagements hors bilan, adaptations de valeur, signes d'avertissement et facteurs de risque susceptibles de modifier le diagnostic.

• Établir un diagnostic financier nuancé, comparer l'évolution de l'entreprise à des références pertinentes et formuler des pistes d'amélioration et de suivi réalistes et argumentées.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'unité transforme les données comptables en un raisonnement économique et financier. L'étudiant apprend à observer avant de calculer, à mettre les indicateurs en relation et à expliquer les causes possibles d'une évolution sans confondre constat, hypothèse et preuve. Chaque analyse doit conduire à une conclusion structurée, adaptée aux besoins d'un dirigeant, d'un banquier, d'un investisseur, d'un associé ou d'un autre interlocuteur professionnel.

CONTENU

• Finalités et limites de l'analyse ; principe de l'image fidèle ; parties intéressées et questions auxquelles le diagnostic doit répondre.

• Documents et sources : comptes annuels, annexes, rapport de l'organe d'administration ou de gestion, rapport du commissaire ou du professionnel, informations complémentaires et données sectorielles ; utilisation des comptes consolidés comme source complémentaire lorsqu'ils existent, sans

enseignement des techniques de consolidation.

• Organes et acteurs de surveillance ou de suivi : associés, commissaire, conseil d'entreprise, tribunal de l'entreprise et chambres des entreprises en difficulté, institutions financières et suivi des ratios.

• Lecture économique approfondie du bilan, du compte de résultats et des principales rubriques de l'annexe ; préparation des données, contrôles préalables, restructuration, normalisation et ruptures de comparabilité.

• Analyse horizontale, verticale et fonctionnelle ; bilan fonctionnel, fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie nette, liquidité et durées de rotation.

• Performance et formation du résultat : chiffre d'affaires, production, marges, valeur ajoutée, EBITDA, EBIT, seuil de rentabilité, productivité et levier opérationnel.

• Résultat, bilan et flux : capacité d'autofinancement, variation du besoin en fonds de roulement, investissements, financements, tableau de flux simplifié, logique du tableau de financement et construction d'un tableau de bord financier.

• Rentabilité, solvabilité et dette : rentabilité économique et financière, effet de levier, autonomie financière, endettement et capacité de remboursement.

• Risques : garanties données, engagements pris et droits hors bilan, réévaluations, provisions et réductions de valeur, risques sectoriels, signes d'avertissement et suivi des liquidités.

• Comparaisons chronologiques, interentreprises et sectorielles ; construction et rédaction d'un diagnostic structuré, formulation de questions complémentaires, recommandations et indicateurs de suivi.

• Exercices progressifs, cas intégré, ateliers thématiques

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Comptes annuels et documents associés publiés par la Banque nationale de Belgique.

Code des sociétés et des associations, documentation de la Commission des normes comptables et documentation institutionnelle applicable.

Documentation du SPF Justice relative au tribunal de l'entreprise et à la détection des entreprises en difficulté.

Données sectorielles, cas d'entreprise

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACON3004 — Analyse et critique des comptes annuels	Syllabus, comptes annuels et documents associés, exercices, cas d'entreprise, fiches méthode, grilles de diagnostic

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACON3004 — Analyse et critique des comptes annuels	48 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACON3004 — Analyse et critique des comptes annuels	Le cours suit une démarche commune : observer, calculer, relier, interpréter et conclure. Il alterne des apports théoriques, des exemples guidés, des exercices de calcul et d'interprétation, l'analyse de comptes annuels réels et de documents complémentaires, ainsi que des études de cas, avec ou sans le logiciel Intellifin. Les étudiants doivent justifier les sources mobilisées, identifier les limites des données et relier chaque indicateur à une question de diagnostic ou de suivi.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du bachelier, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale repose sur un examen écrit individuel portant sur l’ensemble des acquis d’apprentissage de l’UE, pondéré à 100 % en première comme en deuxième session.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ACON3004 — Analyse et critique des comptes annuels	Session Janvier : Examens - Examen écrit pondération : 100% Deuxième session : Examens - Examen écrit pondération : 100% *L’examen écrit combine des questions de compréhension, des calculs, l’interprétation de tableaux, de comptes annuels et de documents complémentaires, la mise en relation de plusieurs indicateurs et l’établissement d’un diagnostic argumenté. L’évaluation porte notamment sur la sélection des informations utiles, la justesse des retraitements et calculs, la pertinence des comparaisons, l’analyse des risques et engagements, la prise en compte des limites des données et la cohérence des conclusions et recommandations. Langue d’évaluation : français.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.